

Droit des affaires ?

Par **Endlessdream**, le **05/09/2010 à 20:20**

Bonsoir chers confrères ! 

J'ai besoin que vous m'éclaireriez sur un (ou plusieurs) points.

Je suis actuellement en L2 et je me destine à une profession relevant du droit des affaires.

Seulement, quels sont les véritables débouchés de ce domaine?

Quel serait le parcours le mieux envisagé? (cad, quel diplôme est réellement reconnu dans le monde professionnel?)

En outre, une orientation plus internationale ne serait pas négligeable (J'ai pour but final de travailler au Luxembourg, s'il y a possibilité)

Je vous remercie par avance, car je suis un peu perdue je dois dire !

Par **akhela**, le **06/09/2010 à 08:27**

Pour le Luxembourg : 2 parcours :

- avocat en droit des affaires : parcours en fac française orienté droit des aff avec M2 droit des aff. (càd TD de droit des oblig et droit commercial, droit fiscal, cours de sûreté à suivre, tu peux oublier le droit public, le DIPu, mais le DIprivé est recommandé, le droit du travail n'est pas indispensable, la compta est un plus non négligeable), l'anglais est fondamental et de sérieuses connaissances en allemand également, le LLM est fortement apprécié (en pratique ça ne sert à rien, mais la majorité des recruteurs sont français donc cons et ils perdent tout sens commun au mot LLM).

- juriste : parcours en fac française, M2 recommandé en droit des aff (fiscalité et commercial), LLM, anglais indispensable, l'allemand est un plus très apprécié (la loi fiscal est en allemand, même si il existe une traduction en français et en anglais, le texte allemand seul fait foi), compta est également fondamental et la maîtrise d'excel.

Par **Endlessdream**, le **06/09/2010 à 12:00**

Merci pour cette réponse très précise =)

J'ai entendu également parler du Magistère de Nancy... Peut-il servir à quelque chose? Est-ce que cela vaut le coup de le tenter ? Est-ce qu'il est reconnu parmi les recruteurs ?

Par ailleurs, il existe également le MA2 JAE à Nancy. Est-ce celui-ci que tu mentionnes?
Quant au DJCE, est-il utile ?
JE te suis reconnaissante pour ton aide !

Par **akhela**, le **06/09/2010** à **16:00**

le JAE en tant que Magistère est à peu près correct, le truc de GASSER (M2 JAE) si il existe toujours, même sous une autre dénomination est une escroquerie (une manière de dire un diplôme de merde)

Par **Endlessdream**, le **06/09/2010** à **19:46**

[http://www.uhp-nancy.fr/formation/actua ... n_lorraine](http://www.uhp-nancy.fr/formation/actua...n_lorraine)

Regarde dans le catalogue dans droit de l'entreprise... Est-ce que tu sais si ce master est bon ?

Par **akhela**, le **06/09/2010** à **23:35**

Pas la moindre idée ... mais dit toi que le recruteur ne le saura pas non plus, personne (surtout pas à l'étranger) ne connaît tous les diplômes français. Pour le M2 JAE s'était seulement le vécu de ma compagne et de ses camarades de promo.

Pour être recruté, l'intitulé compte plus que le contenu ... pour être formé, c'est une autre paire de manches.

Par **akhela**, le **06/09/2010** à **23:36**

[quote="Endlessdream":3v53hssv]http://www.uhp-nancy.fr/formation/actualites/masters_un_choix_exceptionnel_en_lorraine

Regarde dans le catalogue dans droit de l'entreprise... Est-ce que tu sais si ce master est bon ?[/quote:3v53hssv]

PS : accessoirement, apprend à formuler tes requêtes, je ne suis pas un chien, tu as beaucoup de chance ce soir je suis plutôt de bonne humeur.

Par **Endlessdream**, le **07/09/2010** à **10:56**

Excuse-moi, j'ai écrit ce message plutôt rapidement...
Mais je suis loin de te considérer comme un chien!

Merci encore pour tes réponses Image not found or type unknown

P.S: J'ai vu que tu es avocat au Luxembourg, mais que tu es diplômé de France, Belgique et Luxembourg... Quel genre de formation as-tu suivi ?

Par **akhela**, le **07/09/2010** à **11:33**

:))

Une formation très atypique Image not found or type unknown

J'ai une maîtrise de droit public obtenue à Strasbourg en plein trouble du CPE ce qui m'a dégouté définitivement de la France. Malgré une admission en M2 contrat public à Epinal (j'aurais du être dans la même promo que Yann), j'ai décidé de quitter la France.

Comme je suis à moitié belge, je suis allé faire une équivalence à l'ULB (Bruxelles) : un diplôme équivalent à un M2 français mais non spécialisé qui rattrape, en principe en 1 an (mais quasiment personne n'y arrive en un an, de ma promo, seule une personne y est arrivé, ensuite on est deux à y être arrivé en 3 sessions, puis le reste en 4,5 ou 6 sessions et plus de 50% d'abandon), l'intégralité des études de droit belge (en gros tu fais en un an les plus grosses matières de toutes les années).

Ensuite, ma compagne ayant trouvé un travail au Luxembourg, je l'y ai rejoins. Mais comme je ne parle pas anglais et que le fiscal me gonfle, j'ai fait l'école d'avocat (à savoir que je ne me suis jamais destiné à cette profession avant d'aller au Lux) et finalement je suis très content de mon métier (je travaille en contentieux, pas en affaire).

En gros, je suis l'exemple même que les RH français sont des cons, puisqu'avec des diplômes tout pourri j'y arrive très bien et je me considère comme au moins aussi bon que beaucoup avec des diplômes au nom qui claquent avec des mentions à coucher dehors (je n'en ai jamais eu aucune et j'ai passé la plupart de mes années au rattrapage, je n'ai fait aucun stage, aucun job d'été - même si j'ai un CV associatif plutôt rempli).

J'ai parfois regretté de ne pas avoir rejoins Yann, mais de moins en moins, finalement car j'apprécie beaucoup mon travail actuel, même si le droit administratif reste mon premier amour.

Par **Endlessdream**, le **07/09/2010** à **19:11**

Ah oui quand même !

Parcours atypique !

:))

Image not found or type unknown

Tu as fait l'école d'avocat au Luxembourg... Est-ce que c'était dur ? Combien de temps cela a duré ?

Par **akhela**, le **07/09/2010** à **23:10**

le CCDL dure 6 mois (en gros), puis 2 ans de stage (en fait tu as déjà le titre d'avocat, mais tu peux pas signer les actes nécessitant un avoué - càd presque tout par contre tu peux aller immédiatement t'inscrire au barreau français comme un avocat normal, c'est complètement con mais ils ont fait une erreur dans la transposition de la directive).

Le CCDL a été profondément réformé l'année après moi. S'était pas super dure (enfin il fallait bosser quand même), mais pour un français ça fait un choc car tu n'as pas le droit d'avoir de notes sous 10/20. En outre, l'allemand et le luxo sont obligatoires ce qui faisait hurler les affairistes français (et on s'étonne de pas avoir bonne réputation). Pas de dissert à la con, de commentaire d'arrêt absurde en 2 parties ou de note de synthèse qui sert à rien (ça me fait beaucoup rire quand on voit les diarrhées que pondent les avocats français), c'est soit des questions de cours, soit des cas pratiques (bref une question de cours déguisée) et on t'emmerde pas avec des plans types, on se contente de la réponse argumentée.